

Cameroun - Michel Deumaga Noulowe: «La Socapalm ne possède pas les terres»



Par Wiliam TCHANGO | Cameroon-Info.Net
- 15-Jul-2015 - 17h52 52171

0

TWEET
PIN

SHARE

Président du Conseil d'administration de la Société camerounaise de palmeraies, il réfute les accusations selon lesquelles, sa société aurait accaparé les terres de ses riverains.

Voilà une sortie que les membres du Syndicat National des Paysans et Riverains du Cameroun, défenseur des intérêts des riverains de la Société Camerounaise de palmeraies (Socapalm) ne vont pas apprécier. Dans une interview accordée au site internet du journal français Le Point, Michel Deumaga Noulowe, président du Conseil d'administration de la Socapalm, rejette en bloc les accusations selon lesquelles sa société, filiale du groupe belge Socfin aurait fait de l'accaparement des terres des riverains, un de ses sports favoris. « Les gens parlent d'accaparement des terres, je dirais que la Socapalm a restitué des terres à l'État camerounais. Nous ne possédons pas les terres. Celles-ci sont louées à l'État du Cameroun. Lors de la privatisation de la Socapalm en 2000, le domaine concédé était de 78 000 hectares. Aujourd'hui, le bail emphytéotique de la Socapalm court sur 60 000 hectares. En tant que société privée, la Socapalm a restitué à l'État quelque 21 000 hectares. Nous exploitons aujourd'hui 35 000 hectares de palmiers et à peu près 2 000 hectares d'hévéa. La Socapalm n'est jamais sortie du domaine concédé par l'État. » A-t-il déclaré, avant de déplorer « que les gens, habitant à plus de 50 kilomètres d'une plantation de la Socapalm, s'estiment comme riverains de la Socapalm. »

Visiblement, contrairement aux multiples plaintes des riverains, qui les ont amenés à plusieurs reprises à observer des mouvements d'humeur autour des plantations de cette société, cette personnalité parmi les plus importantes de la structure ne se reproche de rien. Au contraire, il se félicite des réalisations sociales de cette entreprise au profit des populations. « Dans le cadre de sa politique sociale, la Socapalm a construit les forages d'eau et les écoles familiales agricoles qui scolarisent et forment dans les petits métiers aux fins d'avoir les petits entrepreneurs indépendants. Certaines de ces écoles ont été créées dans les localités de Kenké et Dizangué dans le sud du Cameroun et prises en charge par la Socapalm. Nous réalisons toutes ces actions parce que nous sommes une société citoyenne. » A indiqué celui qui annonce une production record de la part de son entreprise en 2015. Dans le sillage de l'année 2014 où le chiffre d'affaire de la société a progressé de 9%. « En 2014, la production de l'huile de palme brute par la Socapalm est de 91 505 tonnes, soit une augmentation de 9 % par rapport à 2013. Une belle progression pour le Cameroun qui accuse toujours un déficit de plus de 50 % par rapport à ses besoins nationaux. Alors que nos confrères ont du mal à vendre leur production, nous arrivons à vendre la totalité de notre production, même si le stock de la Socapalm est relativement important. » Note-t-il avec satisfaction.

La dernière manifestation des riverains de la Socapalm remonte au mois d'avril 2015. Parmi leurs nombreuses revendications figurait en bonne place, la rétrocession des terres que les riverains accusent l'entreprise de s'être accaparée.

Wiliam Tchango